

*Le budget—M. Joe Clark*

Certains, monsieur le président, se demanderont pourquoi le député de la circonscription de Gatineau mentionne des travaux qui sont ou seront exécutés en grande partie dans la circonscription de Hull. Quant à moi, c'est facile à expliquer. Les retombées économiques qu'apportera l'établissement de ministères fédéraux dans la ville de Hull ne seront pas seulement bénéfiques à la population de cette ville, mais à l'ensemble de la population de l'ouest du Québec.

De plus, il faudra, à l'avenir, que les autorités du ministère des Travaux publics du Canada envisage d'ériger de tels édifices à l'est de la rivière Gatineau, comme je l'ai déjà dit à d'anciens ministres des Travaux publics ainsi qu'au titulaire actuel de ce poste. Grâce à un service de transport en commun amélioré sur les deux rives et à une voie rapide du côté québécois, il sera aussi facile de se déplacer des localités à l'est de la rivière Gatineau que de certaines parties de la ville d'Ottawa et celles de Hull.

En janvier 1972, une entente de principe de l'ordre de 130 millions, à frais partagés, était signée par la province de Québec et la Commission de la capitale nationale et portait sur la construction de 45 milles d'autoroutes dans la région québécoise de l'Outaouais, ainsi que sur l'aménagement d'une voie rapide et d'artères urbaines à Hull et dans les municipalités environnantes. Ce vaste programme routier devait être entrepris selon un échéancier de six ans qui pouvait être étendu si nécessaire. Déjà des crédits de l'ordre de 4 millions ont été votés par le Parlement dans le cadre de cette entente, et d'autres crédits de l'ordre de 8 millions sont inclus dans les prévisions budgétaires de 1973-1974. Des travaux ont été exécutés ou sont en cours d'exécution à la suite de cet accord.

La route 8, entre le boulevard Maloney, à Gatineau, et le boulevard Archambault, à Pointe-Gatineau, a été élargi. Les travaux de construction du pont sur la Gatineau, près du lac Leamy, qui sera connu sous le nom de «Pont des Draveurs», sont commencés. Des travaux sont en voie d'exécution sur l'échangeur entre la route 8 et le nouveau «Pont des Draveurs», et aussi sur la route 11.

Il n'y a aucun doute que l'entente entre la Commission de la capitale nationale et le gouvernement de la province de Québec accélérera la construction des autoroutes 5 et 50 dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale.

Il ne me reste plus qu'une minute ou deux, mais j'aurais voulu traiter également de la petite entreprise et ses moyens de financement. J'en ai discuté à différentes reprises dans le passé, soit à la Chambre, soit au sein du comité. C'est un sujet complexe, mais il faut y apporter une solution, et ce, le plus tôt possible. Voici un extrait du discours du trône, où on peut lire, et je cite:

Une aide à la petite entreprise au moyen de nouvelles dispositions pour améliorer les services de gestion et de consultation et simplifier l'accès aux facilités de financement.

Je crois que c'est là ce dont la petite et moyenne entreprises ont surtout besoin, sans minimiser l'importance d'adopter de nouvelles mesures en vue d'améliorer les services de gestion et de consultation, lesquels constitueraient de nouvelles sources de fonds de roulement et d'investissement dont ces entreprises ont grandement besoin pour donner de l'ampleur à leur exploitation.

• (1710)

[Traduction]

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un grand privilège que celui de prendre la

[M. Clermont.]

parole à la Chambre. C'est presque la première occasion que j'ai de m'y exprimer, bien que j'aie pu poser une ou deux questions, sans être secrétaire parlementaire. J'ai aussi pu dire quelques mots aux couche-tard, un soir où la Chambre était un peu moins remplie que maintenant, si cela peut s'imaginer.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'on prend place au sein de cette assemblée. On ne peut s'empêcher de songer aux traditions de la Chambre, qui est une des rares institutions à réunir des citoyens issus de tous les coins de notre pays vaste et varié. Je voudrais seulement signaler en passant à quel point je trouve normal que le député de York-Sud (M. Lewis) ait parlé l'autre jour de dinosaures. Voilà évidemment un sujet auquel son parti porte un intérêt bien naturel. En fait, on imagine difficilement un autre parti de la Chambre qui ait autant d'affinités idéologiques avec l'ère en question, ou de meilleures chances de s'éteindre.

Coïncidence remarquable, chaque fois que les chefs du NPD font face à une crise de conscience au sein du parti, ils aperçoivent une plus grande menace à l'extérieur. Face au conflit de principes que représentait le Waffle, ils ont inventé les quéteurs en Cadillac, qu'ils étirent maintenant. Ensuite, pris dans une alliance qu'ils considèrent comme moins traîtresse qu'une défaite électorale, ils ont décidé que nous étions des dinosaures. Ils me rappellent les prédicateurs évangélistes qu'on rencontrait autrefois de temps en temps dans les villes des Prairies. Ils arrivaient la nuit, venant d'habitude tout juste d'inventer leur théologie, et escroquaient les riches veuves de la ville, avec la promesse d'une nouvelle cathédrale ou d'une nouvelle Jérusalem et, lorsqu'on commençait à soupçonner leurs desseins, ils devenaient tout à coup inquiets des dangers de la fluoration, de l'Argentine ou de quelque autre objet de terreur. C'est prophète de la fausse terreur restait d'habitude sur place pendant cinq mois environ et puis disparaissaient et on n'entendait plus parler d'eux. Ils rappelaient donc en tous points le NPD.

Le 15 février, j'ai demandé au premier ministre quels étaient les projets de son gouvernement pour créer des emplois pour les jeunes Canadiens. Il a répondu, avec l'audace et la prévoyance qui le caractérisent, que son projet était d'attendre le budget. Maintenant nous l'avons, le budget, et donc la réponse du gouvernement—ce qui veut dire qu'il a l'intention de ne rien faire pour changer le caractère du chômage dont les moins de 24 ans sont les principales victimes et le demeureront tant que durera le gouvernement Trudeau.

Les chiffres les plus récents montrent qu'il y avait au total 688,000 chômeurs au Canada en janvier de cette année. Au moins 300,000 d'entre eux étaient âgés de moins de 24 ans—c'est-à-dire presque la moitié de tous les chômeurs du pays—et un sur neuf d'entre eux voulait travailler. Ce chiffre est déjà épouvantable. Ce qui est pire, c'est que cet état de choses s'inscrit clairement dans un ordre évident que le gouvernement lui-même reconnaît. La proportion de chômeurs dans ce groupe d'âge augmente progressivement depuis plusieurs années. Mais, au cours des dernières années, cette proportion a été d'environ 45 p. 100 du total, malgré qu'un grand nombre de personnes de ce groupe d'âge, qui auraient pu être en quête d'un emploi, ont été acheminées vers les écoles techniques, les CEGEPS, ou les collèges et universités. Il se pourrait maintenant que cette soupape de sécurité se ferme parce que les jeunes qui suivent des cours de perfectionnement constatent trop souvent qu'ils deviennent des chômeurs diplômés. Le seul résultat de leur diversion momentanée